

Conseil Municipal du 17 décembre 2009

L'an deux mil neuf et le dix-sept décembre à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BONNET Daniel.

Tous les membres en exercice sont présents, sauf M. BOT Jean-Pierre, M. YELMO José, M. DURAND Denis, M. CAPITAINE Olivier, M. ROUSSEL Jean-Pierre, Mme THOURAULT Sylvie, Melle COCHOIS Coralie, excusés.

Monsieur TIAFFAY Patrice a été nommé secrétaire de séance

Date de convocation : 3 décembre 2009

Le compte-rendu de la séance du 19 novembre 2009 est lu et approuvé.

I – Délibérations

➤ **N° 64/2009 Ouverture et transfert de crédits – Budget principal**

Le conseil municipal décide de procéder, sur le budget principal de l'exercice en cours, aux ouvertures et transferts de crédits suivants :

En section de fonctionnement

En dépenses

61521 Terrains	-10 952 €
6247 Transports collectifs	-11 000 €
6411 Personnel titulaire	6 000 €
6413 Personnel non titulaire	2 000 €
6531 Indemnités	2 000 €
6554 Contributions aux organismes de regroupement	11 000 €
658 Charges diverses de gestion courante	20 000 €
673 Titres annulés	1 500 €
023 Virement à la section d'investissement	10 952 €

En recettes

7473 Départements	5 400 €
7478 Autres organismes	20 000 €
7484 Dotation de recensement	4 560 €
758 Produits divers de gestion courante	1 540 €

En section d'investissement

En dépenses

205 Concessions et droits similaires	4 200 €
Op. 0901 Matériel Mobilier	
2135 Installations générales	1 820 €
Op. 0904 Ecole maternelle	
2313 Constructions	460 €
Op. 0904 Ecole Maternelle	
2312 Terrains	4 472 €
Op. 0906 Diverses voiries	

En recettes

021 Virement de la section de fonctionnement	10 952 €
--	----------

➤ **N° 65/2009 Accessibilité handicapés – Demande de subvention au titre de la DGE**

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents que le chapitre 3 qui a trait au cadre bâti, transports et nouvelles technologies du Titre IV Accessibilité de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées impose aux collectivités locales de rendre accessibles l'ensemble de ces établissements recevant du public existants avant le 1^{er} janvier 2015.

La société Bureau VERITAS a été retenue pour établir le diagnostic d'accessibilité pour l'ensemble des bâtiments publics de la commune, lequel peut se résumer ainsi :

BATIMENT	Travaux Urgents	Travaux 2011
MAIRIE	68 000,00	11 100,00
ECOLE MATERNELLE	23 600,00	
ECOLE ELEMENTAIRE	132 900,00	4 200,00
CAISSE DES ECOLES	25 400,00	300,00
CCA	54 700,00	8 300,00
SALLES COMMUNALES	26 700,00	700,00
SALLE DES SPORTS	75 300,00	2 300,00
MAISON DES JEUNES	12 700,00	200,00
GENDARMERIE	14 300,00	
VESTIAIRES FOOT	59 900,00	700,00
TENNIS COUVERT	8 100,00	11 000,00
SOUS TOTAUX	501 600,00	38 800,00
TOTAL en € HT	540 400,00	
SOIT en € TTC	646 318,40	

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et avoir pris connaissance des rapports de diagnostic « Accessibilité » établis par la société Bureau VERITAS et en avoir délibéré,
Considérant l'obligation faite aux collectivités locales de rendre accessibles leurs cadres bâtis avant le 1^{er} janvier 2015,

Décide :

- D'adopter le projet de mise en accessibilité des bâtiments communaux tel que défini ci-dessus,
- De solliciter de l'Etat une subvention optimale au titre de la DGE,
- De financer le reste de la dépense par le fonds libres communaux ou par recours à l'emprunt.

➤ **N° 66/2009 Classe de découverte – Classe de CM2**

Madame BARRERE, enseignante, propose d'organiser un séjour linguistique pour la classe de CM2, qui compte 23 élèves, du 17 au 21 mai 2010 au Val d'Ante à Givry-en-Argonne.

Les orientations pédagogiques sont les suivantes :

- Offrir des moments d'exposition et d'utilisation intensive de la langue (anglais)
- Plonger les enfants dans un bain linguistique et culturel différent
- Faire prendre conscience aux élèves de la nécessité de protéger l'environnement
- Découvrir l'environnement et le patrimoine proche

Le coût du séjour s'élève à 6 108,20 €, auquel il faut ajouter le transport estimé à 505€, soit un total de 6 613,20 €. Le séjour est subventionnable par le conseil régional à hauteur de 1 176 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide

- de participer à hauteur des 2/3 sur le solde restant à la charge de l'école après déduction des différentes subventions,
- de ne pas appliquer de quotients familiaux en raison de la modicité de la somme à répartir entre les parents.

II – Commissions

Par ailleurs, le conseil est informé des points suivants :

Urbanisme

- Visite des aménagements réalisés sur les communes de Bétheny, Champigny, Bezannes par Pluri Habitat. Dans chacune de ces réalisations, les communes ont édicté leurs volontés au travers d'un cahier des charges précis.
- Réunion des personnes publiques associées le 5 janvier à 14H pour la présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable

Environnement

- Sur le nouveau cimetière : remplacement d'une partie du grillage et plantations
- Réunion le 18 janvier à 18 H pour préparer le fleurissement 2010

Bâtiments

Lors de la réunion du 10 décembre :

- Réflexion sur l'installation de caméra de vidéosurveillance sur la salle des sports
- Choix des entreprises pour le remplacement du portique de la salle des sports et la pose de potelets
- Finition de l'entourage du compteur forain en enrobés
- Salle de classe terminée
- Départ de M. Lelarge Christian en disponibilité à compter du 1^{er} janvier
- Réunion le 14 janvier à 20H pour préparer les questions à poser à Easy Dentic le 19 janvier et réfléchir sur le cahier des charges de restructuration de la mairie

Conseil Municipal Enfants

- Préparatifs pour le Téléthon et participation à cette manifestation, qui a été une réussite.
- Réunion des adultes du Conseil Municipal Enfants le 25 janvier à 18H30

Voirie

- Vérifier que les bacs à sel sont suffisamment remplis
- Rue des Saussaies : vérifier si une garantie décennale peut être engagée
- Rue des Vigneuls : travaux de remplacement de la canalisation gaz achevés

Communication

- Présentation des chiffres de fréquentation du site communal en constante progression et des pages les plus consultées
- Remerciements pour le travail effectué pour la réalisation du site

Fêtes

- Manifestation du Téléthon réussie
- Vente de pralines pour 3 828 €
- Visite du Père Noël le samedi 19 décembre à 17 H
- Vœux du maire le 8 janvier à 18H30

Sport

- Réunion le 18 janvier à 20H00 pour préparer le budget 2010

Questions Diverses

Il est rappelé que les contrats avec la SADE pour l'entretien du réseau potable et avec ISS pour l'entretien des espaces verts doivent être remis en concurrence.

SANEF

Deux réunions ont été organisées avec cet organisme pour la réalisation de plantations dans le cadre du contournement autoroutier sud de Reims.

Une dernière réunion en Sous-Préfecture le 16 décembre n'a pas apporté d'éléments nouveaux.

Il ressort de ces différentes rencontres qu'il faut rester vigilant.

Une enquête de bruit sera réalisée par la SANEF un an après la mise en service de l'équipement.

Sur le contournement, la vitesse ne sera pas limitée à 110 km/h car cela n'aura une incidence que de 0,5 décibel sur le niveau de bruit.

SYCODEC

Une visite d'un centre de tri et d'un centre d'incinération a été organisée le 5 décembre.

Après un contrôle des bacs de tri, sur 100 bacs, 35 sont refusés, ce qui génère à terme une baisse des recettes pour le syndicat. Une information complémentaire détaillée sera faite sur les bons gestes du tri.

Communauté de Communes de Taissy

La communauté de communes met en place une aide à la mobilité pour les personnes de plus de 65 ans en participant aux frais des artisans taxis. Elle se traduira par la prise en charge du prix de la course avec une franchise de 5 € et un maximum de 20 € par voyage limité à 50 par an.

Le site Internet évolue doucement.

Une réflexion est en cours sur l'organisation territoriale à l'échéance de 2011 par rapport au projet de lois en gestation, ainsi que sur l'évolution des ressources fiscales.

ACTIFAAR

Le bureau du syndicat se pose la question de la dissolution de cet organisme après l'achèvement de la ligne TGV et du contournement autoroutier.

Question sur l'Eau

Suite à l'envoi de son mail le 9 décembre, Monsieur Minet intervient à propos de la création d'une commission temporaire spécifique sur le dossier de l'eau.

Monsieur le Maire lui répond qu'en raison de l'importance du sujet, il souhaite associer l'ensemble du conseil municipal et organiser une réunion plénière dans les meilleurs délais avec des représentants du SAGE, du SIABAVE et de la DDAS, afin, dans un premier temps, d'expliquer à l'ensemble des membres du conseil toutes les implications découlant de la gestion de l'eau et, dans un second temps, refaire l'historique du dossier pour résoudre la non-conformité de l'eau distribuée sur la commune.

Prochains conseils municipaux :

- **Jeudi 28 janvier 2010**
- **Jeudi 25 février 2010**
- **Mercredi 31 mars 2010**